



Syndicat
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SYNDICAT DE LA DIEGE**

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 019-200078947-20260210-2026_02_10_21-DE

L'an deux mille vingt-six, le dix février à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir la liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-François LOGE

Date de convocation : 21/01/2026

Membres en exercice : 134	Présents : 89	Votants : 89	Pour : 89	Abstention : 0	Contre : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Référence DIEGE :	2026-02-10-21
Objet :	Transition énergétique : renouvellement de l'adhésion au Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) pour 2026

Monsieur le Président rappelle les missions d'assistance technique du Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) en faveur de la maîtrise de l'énergie et des filières énergétiques renouvelables.

Monsieur le Président explique que le CRER a déjà réalisé plusieurs études d'opportunité de chaleur renouvelable auprès des communes du Syndicat lors de l'étude de préfiguration du Fonds Chaleur avec l'ADEME, en plus d'études photovoltaïques.

Monsieur le Président explique que le renouvellement de l'adhésion au CRER pour 2026, d'un montant de 12 025 €, permettra à l'ensemble des communes du Syndicat de bénéficier à titre gratuit d'une expertise et d'une assistance technique.

Monsieur le Président propose de renouveler l'adhésion au CRER pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

1. VALIDENT l'adhésion au CRER pour l'année 2026 ;
2. AFFECTENT les crédits nécessaires au budget du Syndicat ;
3. AUTORISENT Monsieur le Président à signer tous les documents administratifs afférents à cette décision.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 10/02/2026
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

